

ACP/84/027/19
Dép. DEDC
Tr:JB/Rév:RFB

Bruxelles, le 15 mars 2019

**NOTE DU SECRÉTARIAT RELATIVE À
LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU SOUS-COMITÉ DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE SUR LES RÉSULTATS DE LA COP 24 ET LA FEUILLE DE ROUTE
POUR LA COP25**

Secrétariat ACP, Bruxelles

5 - 6 mars 2019

I. INTRODUCTION

1. La 24^e session de la Conférence des Parties (COP24) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et la 14^e session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto (CMP14) se sont déroulées du 3 au 14 décembre 2018 à Katowice (Pologne).
2. Le Groupe des États d’Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) a organisé, les 5 et 6 mars 2019, une réunion extraordinaire du sous-comité du Développement durable sur les résultats de la COP24 et la feuille de route pour la COP25 pour faciliter le dialogue et examiner les suites à donner aux résultats en question, en collaboration avec ses partenaires, avec un accent particulier sur les questions essentielles pour l’Organisation, notamment les spécificités des petits États insulaires en développement, les pays les moins avancés et les pays enclavés.
3. La réunion extraordinaire visait à (i) étudier les voies et moyens d’aider les pays ACP à fournir des informations actualisées sur leurs contributions déterminées au niveau national (CDN) d’ici à 2020, en faisant fond sur le rapport ACP «*Ambitions en matière de climat : une analyse des contributions déterminées au niveau national dans les pays ACP*» ; (ii) organiser un événement en marge du Sommet sur le climat convoqué par le Secrétaire général des Nations Unies et de la 74^e Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2019, en coopération avec des partenaires régionaux et autres ; et (iii) identifier, à l’échelle internationale et régionale, d’autres opportunités éventuelles pertinentes pour le Groupe ACP, afin de contribuer à faire en sorte que les questions revêtant une importance pour le Groupe soient mises en évidence et traitées, dans la perspective de la COP 25 prévue au Chili.
4. Étaient notamment présents des participants représentant les pays ACP à Bruxelles, les organisations régionales partenaires, la Commission européenne, les négociateurs pour les questions climatiques, le Centre Sud, les Nations Unies, des organisations internationales et de la société civile, et d’autres institutions.
5. La présente note donne un aperçu des résultats de la réunion extraordinaire du sous-comité du Développement durable et des recommandations, en vue d’y donner une suite.

II. APERÇU DES RÉSULTATS DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU SOUS-COMITÉ

6. La première journée de la réunion extraordinaire a démarré par les observations liminaires du Sous-secrétaire général chargé du département du Développement économique durable et du Commerce (DEDIC), M. Viwanou Gnassounou, de l’Ambassadeur de Samoa et Président du sous-comité du Développement durable, S.E. Fatumanava-O-Upolu III Dr Pa’olelei Luteru, et de

l'Ambassadeur et Représentante permanent de Belize auprès des Nations Unies et Présidente de l'Alliance des petits États insulaires (AOSIS), S.E. Mme Lois Young. Le Secrétariat ACP a présenté la « *Note du Secrétariat relative à la Conférence de Katowice sur le changement climatique (COP 24)* » contenue dans le document ACP/84/023/19, en vue d'une évaluation des résultats de cette Conférence à la lumière du « *Document de réflexion ACP dans la perspective de la Conférence de Katowice sur le changement climatique* ». Le Centre Sud et la Direction générale de l'action pour le climat (DG CLIMA) de la Commission européenne ont partagé leurs vues sur les résultats de la COP 24 et leurs recommandations quant aux prochaines étapes vers la COP 25. Les négociateurs de la CCNUCC sur le climat, à savoir l'AOSIS, les pays les moins avancés (PMA) et le Groupe africain de négociateurs, ont exposé les positions de leurs structures de négociation sur la COP 24 en mettant en lumière les principaux enjeux et les actions à mener. Les dix organisations régionales ont présenté leurs visions de la COP 25, avec un accent particulier sur les défis qui leur sont spécifiques.

7. La deuxième journée a été consacrée aux discussions sur les questions prioritaires et les principaux événements prévus par le Groupe ACP en 2019, sur la base des communications de la veille. La feuille de route adoptée en vue de la COP 25 prévoit les principaux événements ci-après :

- 18-22 mars 2019 : semaine régionale du climat de la CCNUCC pour la région Afrique (Accra au Ghana) ;
- 20-22 mars 2019 : deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud, à Buenos Aires, en Argentine ;
- 17-27 juin 2019 : réunions intersessions de la CCNUCC à Bonn, en Allemagne (50^e session des organes subsidiaires) ;
- Août 2019 : semaine régionale du climat pour l'Amérique latine et les Caraïbes (Salvador au Brésil) ;
- 2-6 septembre : semaine régionale du climat pour l'Asie-Pacifique (lieu à confirmer) ;
- 23-26 septembre 2019 : Sommet des Nations Unies sur le climat, forum politique de haut niveau sur le développement durable et dialogue de haut niveau sur le financement du développement à New York, aux États-Unis ;
- septembre 2019 : revue à mi-parcours de la Voie de Samoa (Siège de l'Organisation des Nations Unies) ;
- Octobre 2019 : réunion du comité de pilotage des programmes dans le Pacifique, à Samoa (à confirmer) ;
- Octobre / novembre 2019 : réunion préparatoire en vue de la COP 25 (à confirmer) ;
- 2-13 décembre 2019 : COP 25 au Chili ; et
- Dialogue du Fonds vert pour le climat (FVC) avec la région Afrique (date à confirmer).

8. Les participants ont également identifié les principaux domaines d'action ci-après, sur lesquels le Groupe ACP est invité à mettre l'accent au titre de la lutte contre le changement climatique :

- renforcer la capacité des pays et régions ACP à :
 - a. élaborer des stratégies et actions scientifiques ;
 - b. accéder aux ressources (financement, technologie, capacité, etc.) ;
 - c. mettre en œuvre et évaluer l'impact (MRV et suivi-évaluation) ; et
 - d. établir des rapports au niveau multilatéral ;
 - améliorer la participation régionale ACP aux processus de négociation pertinents ;
 - accroître la visibilité et la communication lors des événements internationaux clés ; et
 - renforcer les partenariats au sein du Groupe et entre celui-ci et ses partenaires (notamment en faisant du Secrétariat une plateforme à cet égard).
9. Les participants se sont ensuite répartis en cinq groupes de travail pour se pencher sur les questions prioritaires au niveau régional. Les résultats auxquels sont parvenus ces groupes sont joints en annexe. Parmi les activités immédiates spécifiques identifiées par l'ensemble de ces groupes figurent notamment :
- l'actualisation/la révision des CDN ;
 - les moyens de mise en œuvre : le renforcement des capacités, le financement et le transfert de technologies ;
 - le suivi, l'établissement de rapports et l'évaluation (MRV et suivi-évaluation) ; et
 - le dialogue avec le secteur privé.

III. Conclusions

La réunion extraordinaire a été très fructueuse et a enregistré une forte participation. Les besoins ci-après ont été exprimés par les participants :

- il est important d'appuyer davantage les efforts visant à réviser, actualiser et mettre en œuvre les CDN ;
- le Secrétariat ACP devrait jouer un rôle plus important et plus efficace en tant que plateforme fournissant des services d'appui aux groupes de négociations sur le climat ;
- il y a lieu de fournir un appui à l'AOSIS.

IV. Recommandations

Les questions et priorités susmentionnées relèvent du programme intra-ACP de l'AMCC+. Toutefois, étant donné que les ressources de ce programme sont limitées, il est recommandé de mobiliser des ressources supplémentaires afin de répondre de manière adéquate et appropriée aux besoins des pays en matière de lutte contre le changement climatique, notamment ceux identifiés ci-dessus.